



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 96570

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la création annoncée d'un Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, création qui devrait intervenir avant l'été 2016. Il semble préférable que ce dernier soit directement rattaché au Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, déjà existant. Il souhaite savoir pourquoi un tel rattachement n'est pas prévu et si, conformément à l'article 2 du décret n° 2006-672 du 8 juin 2006, la création de ce conseil fait bien l'objet d'une étude préalable permettant de vérifier que la mission qui lui est impartie répond à une nécessité et n'est pas susceptible d'être assurée par une commission existante.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96570

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5261

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)